



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Bunkeya et ses chefs: évolution sociale d'une ville précoloniale (1870 - 1992)

Kalenga, P.C.

Citation

Kalenga, P. C. (2014, April 30). *Bunkeya et ses chefs: évolution sociale d'une ville précoloniale (1870 - 1992)*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/25713>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/25713>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/25713> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Kalenga Ngoy, Pierre Célestine

Title: Bunkeya et ses chefs: évolution sociale d'une ville précoloniale (1870 -1992)

Issue Date: 2014-04-30

IIIème Partie : Décolonisation, évolution sociale de Bunkeya (1956-1992)

Chapitre I : Antoine Munongo et l'évolution sociale de Bunkeya

Ce chapitre retrace l'histoire de Bunkeya au regard du règne d'Antoine Munongo qui monte au trône en juillet 1956 au moment où le Congo commence à connaître l'influence du mouvement de décolonisation. Bunkeya s'est choisi à cette période le chef coutumier le plus instruit du Congo. Il s'agira d'étudier l'évolution sociale de Bunkeya dans un contexte général se référant à l'histoire du Congo et du Katanga. 4 ans après son investiture, c'est la fin de la colonisation et le début d'une ère nouvelle. Les structures politiques, économiques et sociales ont subi des modifications. En tant que chef instruit, quelles transformations apporte-t-il à l'évolution sociale de sa chefferie. Une place de choix est réservée au facteur individuel dans l'évolution sociale de Bunkeya au cours du règne d'Antoine ainsi qu'à celui de son successeur Godefroid Munongo. La biographie d'Antoine nous permet de mieux comprendre sa place dans l'histoire générale du Katanga et celle de Bunkeya en particulier.

Face au mouvement de décolonisation, certains auteurs pensent que les chefs traditionnels avaient tenté de retrouver leur gloire et leur prestige perdus pendant le régime colonial. Ces chefs se sont transformés en alliés naturels des élites nationalistes en milieu urbain qui cherchaient à faire disparaître le colonialisme et à arracher le pouvoir de leurs maîtres coloniaux réticents. Dans cette perspective, les autorités traditionnelles africaines sont devenues les pivots dans les mouvements de libération. En conséquence, ils ont combattu côte à côte avec les acteurs politiques nationalistes dans la croisade pour se libérer de la domination étrangère et à forger leur propre identité socio-économique et politique et leur destin.⁴⁴⁹ Antoine Munongo était un des rares chefs traditionnels instruits de tout le Congo. Il a su tirer l'épingle du jeu et s'allier avec celui qui pouvait aider l'autorité coutumière à revendiquer ses droits. L'histoire de Bunkeya ne peut être mieux appréhendée qu'en l'insérant dans l'histoire de la décolonisation du Congo marquée par une lutte entre nationalistes « unitaristes » tenant à faire l'autorité coutumière, et nationalistes « fédéralistes »

⁴⁴⁹Walima T.Kalusa, "Traditional rulers, nationalists and the quest for freedom in northern Rhodesia in the 1950," dans J.Bart, M.Hinfelaar et G. Macola, *Living the end of Empire, politics and society in the late colonial Zambia*, Brill, Leiden-Boston, 2011, 67-90.

soutenant le pouvoir traditionnel. Dans le cas des Yeke, le colonialisme apparaît comme un moyen de renforcer leur pouvoir sur leurs propres rivaux et suiveurs.

Dans la marche vers les indépendances les colonies britanniques étaient plus avancées que l'Afrique belge, Grace à la pratique de l'administration indirecte et surtout grace à la formation universitaire plus anciennement et plus largement accessible aux colonisés. Au Congo, l'intention de remettre les institutions politiques aux élites formées fut une ambition de dernière minute.

1.1 Biographie d'Antoine Munongo

Antoine Munongo est né le 1er janvier 1905 à Kibanda, en pays luba où vivait alors son père Mwenda Munongo Mutampuka qui y exerçait les fonctions de résidant yeke, fonctions qui lui avaient été confiées par son frère Mukanda Bantu. Sa mère Moroi, était une femme muluba de Kabengele dans l'actuel territoire de Bukama. Le jeune Antoine passa les 5 premières années de sa vie à Kibanda ; à la fin de 1910, il quitta cette localité en compagnie de ses parents pour s'installer à Bunkeya. Vers 1913, il fréquente l'école de la Garenganze Evangelical Mission de Bunkeya. Désireux de poursuivre ses études, il manifeste un intérêt de se rendre dans les centres urbains ; son père l'en dissuade car à l'époque, l'enfant était de santé précaire. La guerre de 1914 éclate. Antoine se souvient très bien des caravanes de soldats qui traversaient Bunkeya pour se rendre dans le Nord du pays. En 1916, profitant d'une absence de son père à Bunkeya, Antoine se joint à un groupe de voyageurs et s'enfuit à Kambove où il retrouve son oncle Kazembe Lumanga qui était employé chez un fonctionnaire européen. Cet Européen, frappé par l'étonnante précocité de l'enfant l'initie à certains travaux intellectuels ; Antoine en profite pour améliorer ses connaissances en lecture et écriture. En 1917, toujours par le truchement des caravanes, il rejoint un autre oncle Joseph Kazembe qui était cuisinier chez les Pères Salésiens au Collège Saint François de Sales. Antoine assistera cette année-là, au retour des premiers soldats congolais revenant de la guerre, c'était devant l'Hôtel Albert 1^{er}.⁴⁵⁰ A cette époque, les Pères Salésiens proposent à Antoine d'entrer comme interne au collège ; mais le jeune Munongo a le caractère trop indépendant, il décline l'offre et, à l'insu de tous, suit les cours des grands élèves par la fenêtre, une ardoise à la main. En 1919, l'oncle Kazembe Joseph décide de s'en retourner à Bunkeya ; Antoine devra l'accompagner. Sur insistance de Mgr Sak, Antoine acceptera l'épreuve de l'internat. En effet,

⁴⁵⁰ Archives CERDAC, « Etat du Katanga, Secrétariat d'Etat à l'information. Biographie des personnalités katangaises (1960-1961) », numéro 19, Elisabethville, 1961

après une école primaire commencée à l'école de Bunkeya, poursuivie à Kambove et chez les Pères Salésiens d'Elisabethville et de la Kafubu, Antoine Mwenda Munongo apprit la typographie avant de suivre le cycle complet des humanités anciennes, chez les Salésiens de 1920 à 1926. Puis il suivra seul les cours de philosophie pendant deux ans.⁴⁵¹ C'est Monseigneur SAK, préfet apostolique de la mission salésienne qui s'attacha tout spécialement à lui. Sous sa direction, il fit des études primaires, s'engagea un moment dans une section professionnelle, puis suivit l'enseignement secondaire.

En 1929, à l'occasion de la béatification de Saint Jean Bosco, patron des Salésiens, Antoine Mwenda Munongo est désigné par les Pères pour représenter l'œuvre salésienne au Congo à cette grandiose manifestation. Il se rend ainsi pour la première fois en Europe, où il restera pendant six mois, visitant Rome, Turin, Paris et la Belgique. Fin 1929 il rentra au Katanga et s'initia à la pédagogie en donnant le cours de français à la Kafubu. Au début de 1931, il repart pour l'Europe et y reste jusqu'en 1935. Il y suit avec succès, à l'institut Orban de Xivry à Grand Hailleux(Farinières), un an (la troisième) de Philosophie et trois ans de théologie. De retour au Congo, il suivra la quatrième de théologie au Grand Séminaire Sainte-Thérèse de Kabwe au Kasaï, chez les Pères de Scheut.⁴⁵² Mais contre toute attente, il renonce à la prêtrise et regagne le Katanga à la fin de 1935. Selon ses proches, il n'avait pas su supporter la ségrégation raciale qui se vivait au Grand Séminaire de Kabwe, lui qui avait déjà fait de longs séjours en Europe.⁴⁵³

Depuis lors il exercera plusieurs fonctions : enseignant des cours de français et de cibemba à Kipushia en territoire de Sakania en 1936, moniteur à l'institut saint Boniface en 1937. Il transite par la Banque Belge d'Afrique qui deviendra Union zaïroise des Banques ou Union congolaise de banques. Kashoba dit qu'il fut le premier noir à avoir un compte dans cette institution financière.⁴⁵⁴ En 1938, il deviendra interprète ; fonction qu'il exercera jusqu'en 1956, année de son investiture comme Mwami de Yeke.

Le 27 mai 1937, il épousa à Elisabethville mademoiselle Virginie Kabuswe, jeune musanga du village Kapenga, non loin de Kalabi en chefferie M'Pande. Elle lui donna 13

⁴⁵¹Lwamba Bilonda, « Les Bayeke », 12.

⁴⁵²« Etat du Katanga, Secrétariat d'Etat à l'information. Biographie des personnalités katangaises (1960-1961), numéro 19, Elisabethville, 1961.

⁴⁵³« Entretien avec monsieur Jean-Marie Kashoba »

⁴⁵⁴*Ibid.*

enfants dont huit(cinq fils et trois filles) étaient en vie lors de son investiture. Au fil de temps, l'aîné, Bernard Munongo, allait conquérir un doctorat en droit à l'Université Catholique de Louvain avant de devenir le secrétaire de Moïse Tshombe et mourir en 1980, à Kinshasa où il avait ouvert un cabinet d'affaires très remarqué. D'autres garçons ont fréquenté les universités de Montpellier et de Bruxelles. L'aîné au moins des filles est docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles.

En qualité d'interprète, il eut l'estime de tous ses chefs successifs, pendant dix-huit ans. Grévisse en donne un témoignage épatant :

Jeune homme avenant, crâne yeke très caractéristique, souriant, plein d'humour, il était d'une élégante courtoisie. L'expérience pédagogique acquise comme étudiant et enseignant, il la mettait au service de ses fonctions judiciaires. Traduisant l'une ou l'autre des nombreuses langues parlées dans la région, il se servait de ses mains et des inflexions particulièrement expressives de sa bouche et de sa voix pour souligner la manière dont il avait posé une question et celle dont le prévenu où le témoin y avait fait réponse. Il semblait désarticuler intentions et sentiments en même temps que les mots qui les avaient exprimés. Un conflit ayant surgi en sous chefferie Kashiobwe, sur les rives du Lualaba, le tribunal de district, présidé par nous, se rendit sur les lieux et siégea au soleil, sur la place publique. Nous eûmes ainsi l'occasion de filmer Antoine Munongo dans l'une de ses plus remarquables prestations. Elle l'était par la virtuosité qu'il mettait dans l'exercice de ses fonctions d'interprète.⁴⁵⁵

Homme de culture, Antoine Mwenda Munongo a été le premier président élu du cercle Léopold II " Travail et Progrès " pendant la guerre de 1940-1945, correspondant du CEPSI, il a publié dans plusieurs organes de l'époque, le bulletin du CEPSI, le bulletin des juridictions indigènes, Jeune Afrique, Le Musée Vivant et Lovania. Il est un des rares noirs congolais de l'époque, totalisant 11 publications dont la plupart portent sur l'histoire et la culture des Bayeke. Correspondant à l'Union Africaine des Arts et Lettres, il était aussi membre du cercle Saint Benoit de la Paroisse bénédictine Saint-Jean de Kamalondo à Elisabethville. Comme homme de culture, il a su trouver les éléments de discussion dans sa propre culture, Grévisse ne manque pas d'éloge à son endroit : « Ces sujets, il les trouvait dans l'épopée yeke. Il y avait été doublement sensibilisé. D'abord par la lecture d'une publication rhodésienne appelée « Fya Bukaya » en cibemba qui signifie : choses du pays. Elle relatait l'épopée bemba et ushi dont l'initiateur avait été ce Kiti Mukulu qui amena son monde des rives de l'Atlantique jusqu'au cœur même du continent africain. En trois petits volumes, Fya Bukaya faisait

⁴⁵⁵F.Grévisse. « La lignée », 618.

l'historique de l'installation des Bemba, de leurs rapports avec les Lunda du Kazembe envoyés dans leur foulée par le Mwant Yav. Des démêlés aussi de ces Lunda avec M'siri, des victoires de celui-ci et de l'instauration d'un pouvoir yeke dans un pays à qui un petit chef local, Katanga, donnait son nom grâce aux actifs fondeurs de cuivre dont il était à la fois l'animateur et le bénéficiaire. Fya Bukaya renvoya ainsi Antoine Munongo aux «Mémoires de Mushidi ou Mukanda Bantu». En les confirmant pour l'essentiel, naquit alors dans l'esprit d'Antoine l'idée de compléter l'histoire de ses ancêtres en recueillant tous les souvenirs disponibles au Congo. Il lui fallait également retourner un jour aux sources, dans l'Unyamwenzi, pays d'origine des Yeke.⁴⁵⁶

Cet intérêt pour tout ce qui regarde son peuple a une histoire. Pendant près de 40 ans, Antoine Munongo avait subi l'influence de la civilisation occidentale et dédaignait supérieurement tout ce qui avait trait aux lois et coutumes africaines. Un beau jour, son oncle Mwenda Kitanika décida de l'intéresser à l'histoire du peuple yeke et lui fit lire les récits de son oncle Mukanda Bantu : Antoine semble mordre à l'hameçon, mais sans trop d'enthousiasme. Un autre jour, son père Mwenda Munongo organise en 1945, une grande fête coutumière ; danseurs et danseuses rivalisent sur la grand 'place de Bunkeya, au son des tambours ; après les danses, des chanteurs sont invités à venir chanter chez le grand chef. La sœur de ce dernier entonne une vieille chanson dont l'origine se perd dans les temps, une vieille chanson du pays d'origine des Yeke. C'est à l'audition de cette chanson, belle et pure, que le futur Mwenda subit une sorte de coup de foudre pour les choses du passé yeke.⁴⁵⁷

Une seconde incitation lui vint à la lecture de l'étude consacrée aux Yeke rédigée par Fernand Grévisse dans la revue « Société d'Etudes Juridiques du Katanga », animée par le procureur général A. Sohieret le procureur du Roi P. Van Arenbergh. Absent de chez lui durant la plus grande partie de sa jeunesse, ce qu'il ne se représentait que vaguement lui fut brusquement révélé dans son ensemble : la coutume yeke. Il pénétra cette étude de tout cœur, la disséquant avec toute l'attention dont il était capable. Elle devint pour lui une source d'obsession. Il fit aussitôt œuvre originale et pénétra au plus intime de son peuple en ressemblant les chants historiques des Yeke. Il les traduisit, les commenta et y joignit les annotations musicales de Joseph Kiwele, musicologue de grand talent. La plupart de ces

⁴⁵⁶*Ibid*

⁴⁵⁷ « Etat du Katanga, Secrétariat d'Etat à l'information, service de presse numéro 19, biographie des personnalités katangaises ».

chants ont été publiés par le bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier créé par A.Sohier. Ce dernier soutenait les Yeke dans les circonstances difficiles telle l'affaire Muntu-Mbushi qui avait ébloussé Munongo Mutampuka.

Puis vint le voyage en Unyamwezi, ardemment souhaité par Antoine, autorisé par son père et préparé par les missionnaires catholiques. Le compte rendu de ce voyage a été publié en octobre 1952 dans le journal Nyota de Lubumbashi. Antoine a révélé au cours de sa narration l'attitude à l'égard des chefs coutumiers des autorités britanniques, pour qui une politique d'administration indirecte n'était ni simple thème d'école ni une routine. Il insista sur les droits de recours préalables de tout mwami menacé d'une mise en prévention. Il s'en souviendra sûrement lors de l'enquête judiciaire menée sans doigté à l'encontre de son père. Autre travail littéraire de belle venue: la présentation en français des souvenirs historiques rédigés en yeke par Mwenda Kitanika et son notable Mpande Mulindwe.⁴⁵⁸

Avant le voyage de l'Unyamwezi, dans le cadre de ses recherches sur l'histoire et la culture yeke, il se rendit en 1939 et en 1946 à Mulongo en territoire luba pour visiter l'ancienne femme de M'siri, la mugoli Mahanga, et son fils Mafinge et recueillir auprès d'eux, de nombreux témoignages sur l'histoire glorieuse des Yeke. Grand voyageur, Antoine Munongo a visité plusieurs pays, entre autres, la Rhodésie du Nord (Chez le Chef Kazembe du Luapula), la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Italie à diverses reprises, l'Afrique du Sud en 1934. Il rendit visite à son confrère le grand-chef Kasongo-Nyembo des Baluba en 1944. Antoine Munongo était détenteur de la carte du mérite civique depuis 1953, détenteur de la décoration de « l'effort de guerre 1940-1945 », de l'ordre de Léopold, Monseigneur de Hemptinne le décora d'un insigne religieux.⁴⁵⁹ Il deviendra le 5ème mwami des Yeke en 1956. Voyons à présent son parcours à Bunkeya.

1.2 Les structures politiques

Cette section présente l'évolution politique de Bunkeya depuis l'investiture d'Antoine Munongo en 1956 jusqu'à sa mort en 1976.

⁴⁵⁸F.Grévisse, « La lignée », 619.

⁴⁵⁹« Etat du Katanga, Secrétariat d'Etat à l'information, service de presse numéro 19, biographie des personnalités katangaises ».

I.2. 1 L'investiture d'Antoine Munongo

L'idée de remplacer Mwenda Munongo par un jeune rencontrait la préoccupation de l'administration coloniale. On se rappellera, et nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, qu'en son temps le commissaire de District avait adressé une lettre au gouverneur au sujet de la succession de Mwenda Kitanika. Il soutenait l'idée de placer à la tête de la chefferie des Bayeke un chef très instruit, jeune capable de suivre le progrès conformément aux prescriptions du décret du 5 décembre 1933.⁴⁶⁰ C'est dans ce contexte qu'Antoine Mwenda Munongo parvint au pouvoir grâce à l'intervention du Gouvernement colonial et du pouvoir ecclésiastique d'alors (principalement Monseigneur Jean-Felix de Hemptinne). Le pouvoir ne lui revenait pas. Selon la coutume et le compromis trouvé lors de l'investiture de Mwenda Mutampuka, dernier fils de M'siri, ce sont les descendants de Mukanda-Bantu qui devaient succéder à Mutampuka. Le conseil des notables avait élu Wanyuzi Kakupa, fils aîné de Mukanda-Bantu, un infirmier. Il semble qu'un conflit de succession persistait. Antoine Munongo n'avait pas fait acte de candidature. Il était chrétien et ne pouvait et ne voulait pas se soumettre à tous les rites coutumiers d'accession au pouvoir. Il avait par ailleurs une bonne situation et devrait y renoncer pour n'avoir plus, en compensation de lourdes charges, que la maigre rémunération d'un chef coutumier.

Et cependant, le conseil des notables le prit en compte. L'un de ces anciens, Mpande Mulindwa Hubert, s'en est expliqué: «Nous avons voulu choisir un homme qui soit au courant des « maneno ya basungu namaneno ya bapadri », un homme capable de traiter les affaires du gouvernement et de l'église, apte à conjuguer passé et présent en modelant l'avenir. Cette détermination à adapter les institutions locales à l'évolution telle prescrite par le législateur de 1933, marqua une étape de plus dans le mouvement des transformations qui s'opérait dans la coutume. Comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, le règne d'Antoine Munongo apportera quelques modifications aux structures politiques locales. Mais un groupe d'intellectuels yeke résidents à Elisabethville avaient adressé une pétition aux autorités coloniales, exprimant leur mécontentement sur la manière dont Antoine avait été désigné chef des Yeke.⁴⁶¹

⁴⁶⁰ « Lettre du commissaire du district au sujet de la succession du grand chef Mwenda Kitanika, le 30 mai 1940 »

⁴⁶¹ Archives CERDAC, « Lettre de protestation contre la désignation d'Antoine Munongo au trône de Bunkeya sous l'influence des bénédictins et de l'administration », Elisabethville, 1956.

L'investiture coutumière eut lieu dans la nuit du samedi 7 juillet au dimanche 8 juillet 1956. Après la remise des insignes du pouvoir, les « Bilungu », le dimanche matin ; le Mwami assista à une messe dominicale solennisée en son honneur. Antoine Munongo est donc investi selon le rituel yeke qui n'a rien d'offensant pour ses convictions selon Grévisse. Difficile à prouver lorsqu'on sait que pour devenir mwami, on passe obligatoirement par un rite incestueux (rapport sexuel avec sa mère) Il prend le surnom de Luhinda Shyalo(ou Kyalo), le gardien des terres ancestrales ; soulignant ainsi l'un des problèmes politico-sociaux du moment, celui des «terres indigènes». Il sera investi officiellement le 14 octobre de la même année.

Mais succéder signifiait coutumièrement aussi prendre possession des épouses délaissées par le chef défunt, à l'exception de l'Inamfumu, la mère du nouvel investi, qui, dès l'intronisation, est radicalement et définitivement séparée de son fils, jusqu'à sa mort et son inhumation y compris. C'est à ce niveau que l'on peut situer le rituel incestueux cité ci-haut. Antoine Munongo fait expliquer aux notables, par le Supérieur de la mission bénédictine, la signification profonde des croyances chrétiennes relatives à la monogamie. L'implication de la mission et de l'administration se laisse voir à travers le message que l'Administrateur du territoire de Lubudi présent à la cérémonie de l'investiture adresse aux femmes du chef défunt. Voici comment le Père Bernardin rapporte l'événement :

Le lendemain lundi matin, le Père Boniface et l'administrateur se rendirent chez le chef pour la formalité de la libération des femmes. Antoine étant un chef chrétien ne pouvait pas et ne saurait reconnaître d'autres femmes que son épouse légitime. La coutume oblige le chef à prendre pour épouses toutes les femmes du chef défunt principalement la première qui est toujours muyeke et qui a reçu les honneurs d'un kilungu pour elle. Cependant l'Administration tente à abolir la polygamie parmi les chefs. Etant donné les circonstances l'Administrateur a proclamé la liberté des femmes en présence du chef et de nombreux assistants ; ensuite il leur a demandé si elles avaient quelque chose à dire. Kapapa s'est levée et dans un verbiage manquant, certes, délicatesse, elle a exprimé sa joie d'être libérée, car avec le chef défunt, elle n'a jamais été libre et qu'elle menait une vie d'esclave et de souffrance ; les autres femmes se contentèrent d'acquiescer.⁴⁶²

Mais les notables Makobeko et d'autres firent des discours pour convaincre Antoine pour qu'il reprenne les épouses de son père : « Tu seras un petit chef isolé sur ta termitière mais qu'en ayant un harem bien fourni tu deviendras vite un grand chef ». Le nouveau chef

⁴⁶²Archives Archidiocèse de Lubumbashi, dossier mission Bunkeya, A.Bernadin, « Bunkeya, l'investiture coutumière du chef Antoine Munongo, petit-fils et quatrième successeur de M'siri », juillet 1956.

investi demeura ferme. Il se leva et s'exprima en ces termes : « *Vous m'avez choisi tout à fait autrement, avant d'accepter cette lourde charge, je vous ai dit que j'étais chrétien et que si vous me choisissez pour chef je désirais rester chrétien et ne pas devoir être astreint aux coutumes contraires à la foi chrétienne.* »⁴⁶³ Il sera chef, mais monogame. Son épouse n'exercera pas les prérogatives de la « Nihanga ». Les veuves de son père conserveront leur autorité dans leurs quartiers respectifs. A toutes il promet de les soutenir en cas de besoin.

Le règne d'Antoine commence avec des profonds changements sur le plan politique et culturel tels que ce refus de reprendre les femmes du chef défunt au nom de la foi chrétienne. Cela rencontre les vœux de l'administration qui tenait à abolir à tout prix la polygamie des chefs coutumiers. Ce règne ne mettrait-il pas en opposition valeurs ancestrales et valeurs occidentales ou aurait-il dû signifier ajustements successifs sans déracinement culturel ? Antoine tentera, tout au long de son règne, d'allier modernité et coutume. Quel changement apporte-t-il dans l'évolution des structures politiques et culturelles yeke à Bunkeya ? Quelle est sa place dans l'évolution politique du Congo et du Katanga ? Tel est l'objet de la section suivante.

I.2.2 L'évolution politique de Bunkeya sous Antoine Munongo

Deux changements importants sur le plan de la politique ou des structures politiques coutumières méritent bien une attention particulière. Le premier est sans doute celui qu'Antoine apporte au lendemain de son investiture. Le refus de la polygamie des chefs entraînant la perte des prérogatives de la Nihanga par son épouse. Le second est la suppression de la fonction du grand prêtre sacrificateur appelé « Mfumu ». Cette fonction était exercée par Mukonki et Makobeko, ce sont eux qui présentaient aux mânes des ancêtres les supplications du peuple. Il est bien normal que le chef chrétien ait supprimé cette fonction qui en fait, était contraire aux préceptes de la morale chrétienne. Les mânes des ancêtres n'ayant aucun rôle à jouer dans le vécu quotidien des chrétiens. En répudiant toutes les anciennes femmes du chef défunt et son père, Antoine reniait en quelque sorte les prérogatives de Kapapa, Ihozyo et de Shikeme. La première qui devrait être obligatoirement de race yeke, était la mère du peuple et dépositaire de la force vitale du chef ; n'étant pas yeke, l'épouse d'Antoine ne pouvait pas jouer pleinement ce rôle. La seconde était chargée de faire régner la paix parmi le peuple et la dernière était la gardienne des mânes des ancêtres et gardienne des objets du culte. Le seul élément culturel, qui n'avait pas subi de modification, fut la

⁴⁶³*Ibid.*

présentation des jumeaux devant le chef au moment où leurs premières dents avaient poussé.⁴⁶⁴

Sur le plan administratif, on note une succession d'efforts pour moderniser l'administration de la chefferie, notamment par la construction d'un bâtiment administratif à Bunkeya. Il organisa une série de voyages dans l'ensemble de la chefferie, à vélo, sans bagages, en compagnie de l'un ou l'autre auxiliaire. C'était là le sort fait avant 1957 à tous les chefs coutumiers, qui devaient assumer leurs responsabilités et répondre aux conventions des autorités territoriales sans disposer d'aucun moyen transport, d'aucune indemnité de déplacement. Ce n'est qu'à partir de 1959 que l'Union Minière offrit un véhicule au chef yeke.

Sur le plan des rapports avec ses voisins sanga, Mwenda Luhinda Shyalo put mériter son surnom de règne en réglant le litige territorial opposant Yeke aux Sanga. Une vieille querelle portait sur une petite terre de quelques hectares située à Kanoni, là où Mwenda Kitanika avait établi son jardin d'agrément. Elle concernait aussi les terres du bassin de la Dilomba, un affluent de la Mufufya, occupées depuis des décennies par le groupe Mutaka. Vers 1937, l'administrateur territorial de Jadotville (Likasi) s'était apaisé par un compromis enregistrant les droits ancestraux des Sanga, entérinant les droits de paisible occupation politique des Yeke moyennant tangible reconnaissance du droit foncier initial. Malheureusement, en 1956, le procès-verbal de l'accord intervenu ne se retrouvait pas dans les archives du nouveau territoire de Kambove. Luhinda put recourir au commissaire de District Grevisse, ami de longues dates, pour trouver les termes de la convention et l'aider ainsi à plaider sa cause, raisonnablement et avec succès.⁴⁶⁵

Sur le plan judiciaire, il sied de signaler la réorganisation du conseil des notables, le rajeunissement de celui-ci, longtemps attendu par le pouvoir colonial, fut l'œuvre du mwami Antoine. Sa longue expérience au parquet d'Elisabethville lui permit d'organiser tant soit peu la justice coutumière en rapport avec les différents décrets promulgués en cette matière. Honnête homme, il tint à la bonne marche des institutions de la chefferie, pour les juridictions

⁴⁶⁴Entretien avec monsieur Kalabo à Bunkeya, le 10 octobre 2012.

⁴⁶⁵F. Grévisse, « La lignée », 621. Dans les règlements des conflits fonciers entre Yeke et Sanga, le dernier groupe a toujours accusé le régime colonial de favoritisme à l'égard du premier groupe (Yeke)

indigènes, un greffier a été traduit au parquet pour vol dans la caisse de la circonscription. Mais il avait remboursé ce qu'il avait volé.⁴⁶⁶

L'attention du mwami ne se limitait cependant pas à son seul environnement immédiat. Il portait jugement sur ce qui, dans l'ordre culturel et politique, se passait dans les sphères officielles. A ce propos, pour mieux comprendre l'état esprit qu'il exprimera plus tard avec persévérance et parfois avec véhémence, il sied de jeter un bref coup d'œil sur la législation qui a vu le jour peu avant l'indépendance. Son point de vue sur les questions d'intérêt général du Congolais et sa participation aux grands forums, fit de lui un chef coutumier hors du commun, défenseur de l'autorité ancestrale. Les premiers fruits de ses interventions éloquentes pourraient être cueillis dans les procès-verbaux des conseils de gouvernement, de province et de territoire dont le mwami fit partie en 1957, 1958 et 1959.⁴⁶⁷

De 1957 à 1959, Antoine Munongo est nommé conseiller du Gouvernement Général et se rend, à ce titre deux fois par an à Léopoldville. Il s'attaque, comme nous venons de le dire, au contenu de la politique coloniale en matière indigène. Son ascension correspond à la période de la promulgation du décret du 10 mai 1957 qui remplaçait celui du 5 décembre 1933. Selon Grévisse, un agent territorial de longue expérience, estime que si le décret du 10 mai 1957 avait été promulgué dix ans plutôt, il aurait comblé d'aise les meilleurs des territoriaux. N'améliore-t-il pas les modalités de fonctionnement des circonscriptions indigènes? Ne leur octroie-t-il pas des moyens budgétaires accrus? Ne prévoit-il pas, enfin, des rémunérations plus appropriées aux besoins et aux charges des chefs? Mais ne voilà-t-il pas qu'un certain nombre de ceux-ci n'aperçoivent plus la corrélation qui leur a paru exister entre les textes législatifs antérieurs et les traités intervenus entre l'Etat Indépendant du Congo et les chefferies qui en acceptaient l'autorité ?

Selon l'analyse de ce spécialiste en matière coutumière, dont le point de vue était relayé par Antoine Munongo dans tous les forums où il participait, « le nouveau décret englobe sous l'appellation de circonscriptions, outre les chefferies, ces créations artificielles que sont secteurs, centres entra coutumiers et cités indigènes. Ainsi disparaît toute possible référence au passé. Toutes les subdivisions administratives de base sont désormais exposées aux mêmes aléas. Rien ne semble plus protéger les milieux coutumiers contre l'esprit novateur, voire l'arbitraire de l'administration dont la multiplication inconsidérée des secteurs

⁴⁶⁶ Archives Africaines, « Rapport AIMO, territoire de Lubudi », 1957.

⁴⁶⁷ F.Grévisse, « La lignée », 622.

a déjà donné cent exemples. Au contraire, leur avenir est directement menacé par la perspective encore ambiguë, mais redoutable, inscrite dans l'exposé des motifs: «stimuler l'évolution démocratique des circonscriptions», à l'occidentale sous-entendu. Elle peut à plus ou moins brève échéance évincer les tenants traditionnels du pouvoir. Cela, de plus nombreux chefs qu'on ne voudrait le croire, capables de saisir ce qui se passe autour d'eux et à leur propos, le ressentent avec grande inquiétude. Mais concrètement, ils ont alors un autre sujet de préoccupations. La soudaine ampleur qu'a revêtue le problème politique au Congo belge procède assurément du fait que des questions sociales fondamentales n'ont pas trouvé de solution satisfaisante en temps opportun. A cet égard, au «plus-être» par l'intégration dans les cadres et la vie sociale des Européens, revendication des plus évolués, a correspondu dans les milieux traditionnels un souci de «plus-valoir», notamment par la reconnaissance et une plus juste appréciation de la valeur de leurs droits fonciers.⁴⁶⁸

Or en cette matière, le nouveau décret n'avait apporté aucune solution. Sans doute il reconnaissait aux circonscriptions indigènes la personnalité civile, mais ne prévoyait pas de manière claire la constitution de leurs patrimoines surtout dans le domaine foncier. En effet, le rapport du conseil colonial signale que la personnalité civile octroyée aux circonscriptions exclut la «personnalité civile» reconnue aux clans par le droit coutumier. Or, toutes les terres dites indigènes relèvent en général de personnalités civiles de ce dernier type. Celles-ci n'étant pas reconnues légalement et ne pouvant être représentées par la circonscription, leurs droits fonciers demeurent sans protection légale autre que celle qu'elles peuvent trouver, si l'on peut dire, dans le décret du 6 juin 1906.

Quant au patrimoine, composé de biens meubles et immeubles, sa définition générale en exclut tout domaine foncier. Car en ce qui concerne celui-ci, la question est laissée en suspens, l'art.79 stipulant que la circonscription «peut» être dotée d'immeubles au titre de domaine public ou privé. Mais la consistance de ces domaines, la procédure à suivre en vue de leur reconnaissance et de leur délimitation, ainsi que les règles relatives à leur gestion et aux transactions dont ces biens peuvent faire l'objet seront déterminés par le décret. Tout, dans le futur est laissé au seul gré de l'administration. Le contenu du droit coutumier n'est pas constitué en préalable, en élément déterminant des décisions à venir. Une circulaire au

⁴⁶⁸F.Grévisse, « La lignée », 623.

contraire a décidé que la coutume ne devait plus servir à apprécier les droits fonciers des collectivités indigènes.⁴⁶⁹

Selon l'esprit du même décret, le territoire obtenait aussi une personnalité civile et l'administrateur du territoire était assisté par un conseil de territoire composé en effet de 2/3 de membres élus et de 1/3 de membres nommés. Ceux-ci étaient choisis « notamment » parmi les chefs des circonscriptions indigènes et les représentants des intérêts économiques et sociaux. C'est dire que le rôle des chefs coutumiers était désormais réduit à presque rien. Quant aux patrimoines ancestraux, ils risquent bien de se trouver soumis à des influences et livrés à des gestionnaires pouvant être tentés de ruiner les assises mêmes des communautés traditionnelles. Les chefs coutumiers devaient avoir la crainte de se voir balayés par la jeune génération qui luttait pour l'accession du Congo à l'indépendance. Déjà en février 1959, alors que la nouvelle législation n'était pas encore entrée en application, profitant du passage du ministre M. Van Hemeleur, le mwami yeke et le Mwata Yamvo lunda lui ont exposé leur point de vue concernant le devenir du Congo. Respect de leurs droits traditionnels, priorité au développement rural, tels furent les thèmes de leur intervention auprès de lui. En décembre 1959, le roi Baudouin séjourne au Katanga. Au nom de ses collègues, le mwami revient à la charge. Il évoque la promesse que fit autrefois le roi Léopold II aux dirigeants coutumiers qui reconnaissaient l'E.I.C, de maintenir et de respecter l'autorité traditionnelle. Cette promesse était bafouée parce que les leaders politiques occupent l'avant-scène et que, dans l'organisation des conseils de territoire, la représentation effective des autorités coutumières est réduite à moins d'un dixième.

Patrice Lumumba s'était prononcé clairement contre les chefs coutumiers lors de l'assemblée générale du MNC, section de Kalamu, tenue en juillet 1959 : « *Demain des chefs illettrés seront nommés d'office députés, sénateurs et ministres. En confiant la direction du Congo à des personnes incompetentes, l'administration veut plonger le Congo dans l'anarchie.* »⁴⁷⁰ Par contre les leaders politiques du Katanga en général et de la CONAKAT (Confédération des Associations Tribales du Katanga) en particulier s'étaient prononcés pour la cohabitation entre eux et les autorités traditionnelles. « La CONAKAT entend en effet, rester avec les milieux ruraux et leurs représentants. Elle entend coordonner les relations entre ces derniers et ceux qui habitent les grands centres afin d'arriver à l'harmonisation des perspectives dans le

⁴⁶⁹ *Ibid.*

⁴⁷⁰ *L'Essor du Congo*, numéro 105 du mardi 7 juillet 1959.

but qu'ils doivent atteindre ensemble. »⁴⁷¹ Telle est la précision que Godefroid Munongo avait apportée à la suite de la prise de position d'Evariste Kimba, dans un article publié dans l'Essor du Congo le 29 avril 1959, portant sur la lutte d'influence entre les chefs coutumiers et les leaders politiques. Kimba, après avoir présenté le point de vue de chaque groupe, les uns voulant contester la légitimité des autres, s'était prononcé en faveur du maintien du système des chefs coutumiers en les associant à la gestion du futur Etat.⁴⁷²

Il est à noter que la plupart des grands leaders de la Conakat étaient issus des familles de chefs coutumiers dont les exemples les plus frappants sont ceux de Moise Tshombe, membre de la famille des Ant yav par sa mère et, son épouse, fille du Mwant yav ; Godefroid Munongo, petit-fils de M'siri et petit-frère d'Antoine Munongo, chef des Yeke. En fait, la peur des chefs coutumiers était réelle, car la plus grande innovation du décret du 10 mai 1957 était l'établissement de conseils, avec pouvoir délibératif, dont les membres seraient choisis en tenant compte des préférences des habitants, ainsi les chefs seraient élus pour dix ans par le conseil de secteur, plutôt que d'être nommés à vie par l'administration. Or, à la fin de 1958, la colonie belge comptait 867 circonscriptions autochtones dont 523.secteurs.⁴⁷³

Ainsi l'effacement de l'autorité coutumière était inévitable. Antoine Munongo mena une lutte acharnée pour la reconnaissance de l'autorité traditionnelle. Dans une correspondance adressée au président du conseil de gouvernement général, il émit deux grands vœux. Le premier concernait le suffrage universel dans les milieux coutumiers et ses conséquences. Le second visait l'éducation des enfants en milieu rural. Il dit en substance :

Par l'introduction du suffrage universel dans les milieux ruraux, cette autorité est sapée et vouée à la disparition qu'il en sera ainsi, je trouve des preuves dans les écrits dans les journaux congolais ; les modérés souhaitent qu'on nous laisse ne fut-ce qu'un rôle symbolique, les plus avancés vont jusqu'à présenter leurs condoléances comme un personnel de l'administration territoriale et provinciale du Katanga. Comment concilier les déclarations du gouvernement, le respect de tout ce qui est coutumier sera maintenu et les visées démagogiques qui veulent supprimer les chefs qui ont maintenus jusqu'à ce jour la paix et l'ordre dans le pays.⁴⁷⁴

⁴⁷¹L'Essor du Congo, numéro 243 du mardi 23 décembre 1959.

⁴⁷²E.Kimba, « La lutte d'influence entre les chefs traditionnels et les leaders politiques », *L'Essor du Congo*, numéro 50 du mercredi 29 avril 1959.

⁴⁷³Archives Africaines, « Rapport sur l'administration générale du Congo-belge », 1958, 75.

⁴⁷⁴Archives Privées, L'abbaye de Saint-André de Bruges « Lettre d'Antoine Munongo adressée au président du conseil de gouvernement général à Léopoldville en 1959 »

Sa participation, ses prises de position à la Table-Ronde politique de janvier et février 1960 illustrent bien le fait. Dans l'ensemble des participants à cette Table-Ronde, la délégation des milieux ruraux dont faisait partie Antoine Munongo fut minorisée par rapport aux délégations des partis politiques. Quelques chefs coutumiers participaient à ses assises dont les plus importants étaient Mwata Yamvo Mbako Ditende, chefs Kupa François et Lidindali de la Province Orientale et le chef Omari Pene Misenga du Maniema. Le chef yeke se distingua tout aussitôt par sa parfaite connaissance du français et l'expérience longuement acquise dans la fréquentation du milieu européen. Il fut souvent le porte-parole de ses collègues. A l'épineuse question de la définition du statut du futur Etat du Congo indépendant unitaire, fédéral, confédéral, beaucoup de divergences furent constatées dans le chef des participants. Le chef yeke en fut profondément marqué et exprima sa vive déception en ces termes :

Depuis quinze jours que nous sommes ici, mes collègues et moi, nous nous interrogeons. Où se localisent ce vrai, ce grand, ce Beau, ce Fort, dont l'image nous a séduits et fait agir ? Où s'incarnent ces vertus ? Autour de nous, dans le gouvernement, dans l'administration, dans les partis politiques, dans la presse et de l'opinion publique belge et étrangère, c'est le doute, la faiblesse, l'abandon. C'est en ce qui nous concerne, nous les chefs et représentants des milieux ruraux, comme une trahison. Notre représentation a été mesurée par une haute administration où certains ont perdu le sens de notre dignité et jusqu'au simple respect de chiffres. Nos paroles n'ont pas d'écho. Il en est qui se voilent la face devant ce que l'Afrique a d'authentique et les regards de beaucoup se tournent vers des créatures surgies de leur propre idéologie, créés par leurs propres intrigues et mises en avant par une presse dont on pourrait croire qu'elle est à leur entière dévotion.⁴⁷⁵

Ces propos dévoilent la déception de l'autorité coutumière mise en marge au cours de ce forum. Plus tard Antoine Munongo fit remarquer la faible représentativité de l'administration coloniale locale et des missions religieuses qui, pourtant jouaient un rôle d'avant plan dans l'évolution sociale du Congo.

Autour de nous, du haut jusqu'en bas, de la lâcheté, de la trahison...Abandon de la part de ceux qui au Congo nous ont commandés. Où sont-ils tous ces fonctionnaires et magistrats qui ont essayé de gagner notre confiance ? Où sont ces missionnaires qui nous ont initiés à des nobles croyances ?...Tout le monde rampe devant les héros du jour, fabriqués de toutes pièces. Tout le monde est à leurs genoux pour défendre des sordides intérêts. Il n'y a plus rien d'autre et nous en avons assez.⁴⁷⁶

⁴⁷⁵F.Grévisse, « La lignée », 627.

⁴⁷⁶*Ibid.*

Antoine Munongo qualifia ce forum d'une conférence de trahison, mais l'espoir n'était pas encore perdu, il comptait sur une personne : le roi des Belges. Il proposa son arbitrage pour sauver le Congo. Si le point de vue du mwami avait été suivi, le Congo ne serait tombé dans le chaos d'après l'indépendance. Voici l'idée générale qu'il se proposait de présenter aux participants à la clôture de la Table-Ronde politique :

Je voudrais aussi très respectueusement remercier sa Majesté le Roi Baudouin qui, nous le savons, a suivi avec anxiété et émotion nos débats. Nous autres, chefs et représentants des milieux ruraux, nous souhaitons de toutes nos forces que le successeur du Roi Léopold II, qui a donné au Congo ses frontières intangibles, accepte de nous guider au cours des prochaines années afin de nous permettre d'utiliser les multiples institutions dont notre pays va être doté pour en faire graduellement une nation, fondé sur une solide communauté de sentiments. Avant de devenir chef, j'ai pendant dix-huit ans servi dans un parquet sous la devise « Jus, Justitia, Lex ». J'y ai mesuré bien des hommes et bien des choses et je me dois dire que notre cher Congo ne pourra connaître le droit et la justice dans leur plus haute acception que si ce droit est appliqué et cette justice rendue au nom d'idéal commun au nom d'un symbole non discuté. C'est une autre raison de prier Sa Majesté de nous prêter sa personne et de nous aider à créer nos propres symboles. C'est la raison aussi pour laquelle je conjure nos amis congolais d'accepter notre thèse. Notre indépendance n'en sera pas diminuée et nous donnerons au monde un spectacle qui l'aidera à nous apprécier et le forcera à nous apporter une bienfaisante amitié.⁴⁷⁷

En fait de thèses, la seule des siennes qui fut admise permit aux chefs coutumiers de siéger à la chambre et au Sénat en tant que membres de droit, à concurrence de 15% du nombre des députés et sénateurs.

Antoine Munongo fut sensibilisé à la cause d'un Congo Uni et fort, il avait été gagné par les idées du professeur Melville A. Herskovits, le grand africaniste chargé par le Sénat américain d'établir un rapport destiné à définir l'attitude des USA face à un continent africain en voie de devenir indépendant. Ce rapport concluait la nécessité d'éviter toute déstabilisation territoriale du continent africain, à peine d'en faire un nouveau champ clos pour rivalités entre l'Est et l'Ouest. L'auteur du rapport, en privé, laissait entendre que les velléités indépendantistes du Katanga, de trop voyante inspiration européenne, conduiraient fatalement à des tensions internationales majeures, dans le dénouement desquelles la position américaine serait résolument négative.

Sur terrain, Antoine Munongo, son jeune frère Godefroid Munongo, faisait partie du comité central de la Conakat et la représentait auprès du gouverneur de la province. Pendant

⁴⁷⁷*Ibid.*

les premiers mois de 1960, Antoine hésitait de se rallier à la CONAKAT, Le mwami yeke bascula dans le camp de la CONAKAT dès qu'il eut appris que Kasongo Nyembo, le grand chef luba de Kamina s'y était rallié. Il faut peut-être remarquer que vers fin 1959, la position de la CONAKAT au sujet des chefs coutumiers n'était qu'au niveau des considérations théoriques. C'est en fait au début de 1960 que les actions concrètes vont être posées. Pour des raisons électoralistes, la Conakat avait dépêché dans les milieux ruraux plusieurs émissaires chargés de contacter et d'intéresser les chefs coutumiers à adhérer à son programme politique, économique et social. Ainsi des ralliements massifs des populations rurales à la CONAKAT se firent par l'entremise des chefs coutumiers. Ceci s'explique par le fait qu'au Katanga les chefs coutumiers jouissaient encore et à cette époque d'une grande autorité et d'un grand pouvoir auprès de leurs populations respectives.

Erik Kennes explique en termes clairs les causes du ralliement de Kasongo-Niembo à la CONAKAT et montre la position de l'administration coloniale face à l'enjeu de l'heure. A Kamina, les Baluba du Katanga prennent position en faveur de la CONAKAT sous l'influence du chef Kasongo Niembo, héritier traditionnel du pouvoir luba. Il s'y était rallié peu avant les élections de mai 1960. Son attitude peut sans doute avoir une explication plausible. En effet, afin de briser le pouvoir du chef historique des Baluba, à l'époque en opposition contre le pouvoir colonial, le territoire de Kasongo Niembo avait été divisé par le colonisateur en deux parties. Une partie érigée en nouvelle chefferie alla au chef Kabongo, tandis qu'une autre était mise sous l'autorité du chef Kasongo Niembo. Or, le fait que le dirigeant de la BALUBAKAT, Jason Sendwe, fut originaire de Kabongo, était sans doute une motivation suffisante pour Kasongo Niembo de choisir le côté de Tshombe. Il ne pouvait pas courir le risque de se retrouver, en cas de victoire politique de la BALUBAKAT, sous l'autorité d'un concurrent sans légitimité traditionnelle, qui s'était en plus allié avec le MNC de Lumumba, un parti qui ne reconnaissait pas le pouvoir des chefs coutumiers. Par contre, le colonisateur belge, après avoir réduit les chefs coutumiers au rôle de subordonnés administratifs, avait procédé à une réhabilitation tardive des chefs coutumiers les plus connus, dans l'espoir que leur influence pourrait détourner l'électeur des partis nationalistes et anti-belges.⁴⁷⁸

⁴⁷⁸E.Kennes, « Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo. Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'état central et l'autonomie régionale 1960-2007 », (thèse de doctorat, non publiée, Université Laval, Québec, 2009), 165-166.

Cette politique fut adoptée par le régime sécessionniste, qui voulut enraciner sa légitimité dans l'installation d'un conseil de chefs coutumiers tel que stipulé par les articles 31 et 32 de la Constitution du Katanga du 05 août 1960, sans toutefois que les pouvoirs des chefs fussent précisés en réalité.⁴⁷⁹ D'autres facteurs peuvent expliquer ces ralliements, l'appui financier du colonat blanc installé au Katanga qui n'avait pas lésiné à financer la CONAKAT au détriment des autres partis qui n'étaient pas favorables au fédéralisme, tel la BALUBAKAT qui soutenait l'unitarisme.⁴⁸⁰ Non négligeable aussi, le discours de la CONAKAT avait terni l'image des autres partis politiques du Katanga. La CONAKAT inscrivait dans son programme la lutte contre le communisme, incarné par la BALUBAKAT, la FEDEKA et l'ATCAR. D'après les leaders de la CONAKAT et du colonat blanc, le communisme allait détruire l'autorité coutumière. Ce qui n'était pas loin de la vérité en se référant à l'URSS, la Chine et même les pays africains d'obédience socialiste. Devant ce discours, il était normal que les chefs coutumiers estimassent que seule la CONAKAT était favorable à leurs intérêts. Ces facteurs expliquent bien la victoire de la CONAKAT en décembre 1959 aux élections aussi bien dans les centres urbains que dans le monde rural. Antoine Munongo qui demeurera une autorité traditionnelle incontournable, pour des raisons aussi évidentes que celles de l'exclusion, décida d'opter pour la CONAKAT et d'entraîner avec lui tout le peuple yeke en général et la population de Bunkeya en particulier. Comme le souligne Kennes :

Quand Godefroid Munongo assume ses responsabilités au sein de la sécession katangaise, après avoir d'abord été élu président de la CONAKAT et avoir renoncé à ce poste à cause de son statut dans l'administration, il le fait en collaboration avec son frère Antoine, sans doute le seul chef « traditionnel » à avoir une influence réelle. Il fut sans doute aussi animé par la peur de l'exclusion.⁴⁸¹

En 1959, ce groupement (la CONAKAT) se considérait comme étant le seul ayant des bases concrètes et la légitimité avec le soutien des chefs coutumiers pour pouvoir parler au nom du Katanga.⁴⁸²

⁴⁷⁹ *Moniteur katangais*, 08 août 1960.

⁴⁸⁰ G.J.Libois, *Sécession au Katanga*, Crisp, (Bruxelles, 1963), 320.

⁴⁸¹ E.Kennes, « Fin du cycle », 537.

⁴⁸² Mugaruka bin Mubibi, « Pouvoir colonial et autonomie provincial au Katanga (1910-1960) », *Likundoli* 1 :1-2 (1998), 78.

La marche vers l'indépendance et la sécession Katangaise

Dans la marche vers l'indépendance, plusieurs événements se passent à Bunkeya. Du 12 au 15 mars 1960, Bunkeya connut des journées chaudes. On en expulsa les Luba. On mit en suspicion le chef de poste et la mission. Le 16 mars, le mwami fit battre le tambour de guerre, mobilisa ses guerriers et entendit marcher vers Lubumbashi pour y défendre la CONAKAT. L'agitation propagea rapidement de faux bruits qui mirent en branle les autorités civiles et militaires de Likasi, inquiètes pour la vie des résidents européens. Une colonne de secours fut fort heureusement stoppée avant son entrée au village. Poullens, supérieur de la mission de Bunkeya rapporte :

A la mi-mars, Bunkeya vécut quelques journées très troublées. Dimanche 13 mars des huées s'élèvent au sermon sur la charité et les mauvais traitements infligés aux Balubas de passage au village. Lundi 14, un mulâtre se réfugie à la mission, la foule réclame qu'on le lui livre, discussions- enfin je le conduis sous les huées de la prison. Monsieur Demeure conduit les Balubas à Likasi et avertit Lubudi. Mardi Monsieur Dhuillier l'AT venu la veille convoque une conférence au village, l'après-midi réunit les européens, expose la situation et demande s'ils désirent se replier sur Likasi. Refus général. Mercredi 16 mon jour anniversaire, le chef m'avait promis de venir à la messe. Rien, après la messe je suis appelé au village où a lieu une prise d'armes. Antoine veut partir avec ses guerriers pour soutenir à E/ville la CONAKAT contre la BALUBAKAT. Demeure l'en dissuade. Frère Henri à la demande du chef conduit un camion des Baluba à Likasi. Au soir, l'arrivée d'une colonne de 4 camions de militaires. Le bruit avait couru à Likasi de l'assassinat de madame Demeure et son mari. Avec Mr Demeure et le substitut nous calmons le chef et la population. L'expédition punitive rentre le soir même à Likasi.⁴⁸³

Les premières manifestations d'effervescence ont lieu le 11 mars s'exprimant par l'érection d'un barrage de la route par les membres de la CONAKAT informés des émeutes d'Elisabethville. L'arrivée de Godefroid Munongo accompagné d'une forte délégation des membres de la CONAKAT envenimera la situation. C'est à la suite de l'homélie du prêtre sur la charité que la CONAKAT organisera un meeting populaire centré sur l'excitation à la haine envers les Kasaiens et les Luba du Nord-Katanga. Un membre de la délégation en la personne de Daniel Kalasa s'en prenait aux missionnaires considérés comme protecteurs des Kasaiens surtout et les accusaient de n'avoir pas donné une instruction suffisante aux enfants du village.

La goutte qui a fait déborder la vase, ce sont les dernières nouvelles d'Elisabethville rapportées par Paul Kazembe, cousin du mwami ; nouvelles selon lesquelles la maison de

⁴⁸³ Archives privées, Abbaye Saint-André de Bruges, B.Poullens, « Les événements de Bunkeya du 11 au 17 mars 1960 ».

Godefroid Munongo avait été incendiée, saccagée. Il montrait également les photos relatives aux émeutes et était venu expressément demander secours au chef. C'est ainsi que le chef mobilisera ses hommes pour porter aide aux Yeke et Sanga des centres, pour combattre les Kasaiens et les bandes de Lumumba. La chasse aux Kasaiens étant lancée, le mwami avait instruit le Père Supérieur de Kansenia d'expulser tous les frères Kasaiens en formation sur l'étendue de sa chefferie.⁴⁸⁴

La politique de la CONAKAT d'éviction des Kasaiens venait de gagner les milieux ruraux. Pour la CONAKAT, l'occasion leur était ainsi offerte de l'éviction de leurs plus dangereux concurrents pour le pouvoir ; et la propagande de la CONAKAT avant les élections était orientée contre les Luba-Kasaï. Comme nous l'avons déjà relevé, la campagne de la CONAKAT à Kamina fut totalement placée dans cette perspective. Le manifeste de la CONAKAT déclare :

Le Katanga opte pour un Etat autonome et fédéré où les rênes de commande politique devront être entre les mains des Katangais authentiques et de tous les hommes de bonne volonté qui montrent et ont montré par leurs actes qu'ils collaborent sincèrement avec eux, pour le progrès et l'émancipation rapide du Katanga suivant les conditions qui seront bien déterminées par le futur gouvernement de l'Etat autonome katangais. Que seuls les Katangais authentiques pourront représenter valablement le Katanga au sein de toutes les assises fédérales.⁴⁸⁵

Sept mois avant ce manifeste, la CONAKAT remet au Groupe de Travail, envoyé par le ministre belge des colonies afin d'explorer les possibilités pour une réforme politique, une lettre demandant une orientation générale de la politique provinciale en faveur des « autochtones » en s'appuyant non sur les centres urbains, où les originaires du Kasaï ont une position relativement forte, mais sur le monde rural. A tous les niveaux, priorité doit être accordée aux « authentiques » :

Jusqu'à l'échelle provinciale, nous demandons que dans les assemblées consultatives et délibératives, au moins les $\frac{3}{4}$ des porte-parole de la population soient parmi les authentiques ressortissants du Katanga. Quant aux assemblées consultatives et délibératives à l'échelle du Congo, nous estimons que seuls des originaires de cette province peuvent prétendre avoir le droit d'être les mandataires valables des autochtones du Katanga.⁴⁸⁶

⁴⁸⁴B.Poullens, « Les événements de Bunkeya du 11 au 17 mars 1960 ».

⁴⁸⁵*Essor du Katanga* du 10 juin 1959, 5.

⁴⁸⁶Archives Africaines, I/CB1511 farde II/5/3, « Lettre de la Conakat au groupe de travail », le 28 octobre 1958.

La déclaration de l'indépendance le 30 juin 1960 se passera à Bunkeya dans le calme. Le drapeau belge fut descendu et remis à monsieur Marcel, le jeune agent sanitaire, le seul belge de l'administration qui était présent au village.⁴⁸⁷ Sous prétexte de préserver le Katanga du chaos, de l'anarchie et du communisme, Moïse Tshombé proclama la sécession du Katanga le 11 juillet 1960. Dans sa déclaration d'indépendance, le président Tshombe avait lancé un appel auprès des chefs en ces termes : « Le Gouvernement du Katanga insiste auprès des chefs pour qu'ils prêtent leur entière collaboration. »⁴⁸⁸ Et en réponse à cet appel, les chefs coutumiers prirent position en faveur du Gouvernement sécessionniste :

Nous, grands chefs et chefs coutumiers du Katanga : Kabongo Kaloa Boniface, grand chef Muluba de la chefferie de Kabongo, Mwanta Yamvo Bako Ditende, Grand chef Lunda de la chefferie Mwanta Yamvo, Ndaïe Emmanuel grand chef Muluba de la chefferie Kasongo Nyembo, Munongo Antoine, grand chef des Bayeke de la chefferie de Bunkeya, Tshisenge Kawembe, grand chef Tskokwe de la chefferie Tshisenge, Manda Kaseke Joseph grand chef des Batabwa de la chefferie Manda, Katanga Kiniama, grand chef des Balamba de la chefferie Katanga, Bako Ditende, chef Lunda de la chefferie Bako, présents ce 16 juillet à Elisabethville, capitale de l'Etat Katangais, proclamons solennellement que nous approuvons sans réserve l'indépendance du Katanga et invitons tous les habitants du Katanga à faire confiance au Gouvernement katangais comme nous le faisons nous-mêmes.⁴⁸⁹

Pour la CONAKAT, cette déclaration des autorités coutumières légitimait l'action du Gouvernement et lui donnait le pouvoir de parler au nom de toute la population du Katanga. C'était donc une preuve tangible pour affirmer que la sécession n'était donc pas seulement l'affaire des dirigeants politiques ni des seuls groupes ethniques du sud-Katanga mais de toutes les couches de la population du Katanga. Car non seulement les deux grands chefs Baluba étaient signataires de la déclaration, mais aussi les chefs des autres groupes ethniques du Nord-Katanga.

En ce qui concerne l'histoire de Bunkeya, il est intéressant de noter qu'en dehors de la déclaration collective, le mwami Antoine Munongo ainsi que son collègue Mwant Yav avaient fait des déclarations individuelles en faveur de la sécession katangaise.⁴⁹⁰ Le jour même de la signature de la déclaration des chefs coutumiers, le président Tshombe en nomma

⁴⁸⁷ Archives privées, Abbaye Saint-André de Bruges, B.Poullens, « Notice biographique, Bunkeya de 1956 à 1963 ».

⁴⁸⁸ *L'Essor du Congo*, numéro 113 du lundi 18 juillet 1960.

⁴⁸⁹ *L'Essor du Congo*, numéro 113 du lundi 18 juillet 1960

⁴⁹⁰ *L'Essor du Congo*, numéro 122 du jeudi 28 juillet 1960 et le numéro 123 du lundi 29 juillet 1960.

certaines comme ministres d'Etat dont Antoine Munongo. Il faut préciser que ce dernier était déjà élu député provincial. Le mwami siégea à la chambre katangaise et devint membre très actif des commissions parlementaires de la justice et de l'enseignement.

Le 5 août 1960 fut promulguée la constitution du nouvel Etat Indépendant du Katanga. Cette constitution consacrait le bicaméralisme avec une large part de pouvoir revenant aux chefs coutumiers. A côté de l'Assemblée proprement dite, la constitution du Katanga avait prévu une autre institution qui sera une innovation de l'Etat du Katanga : le grand conseil des chefs coutumiers, réservé exclusivement aux chefs coutumiers et présidé par le chef Katanga Kyanana et le secrétariat coordonné par Jean-Pierre Felu.⁴⁹¹ Le grand conseil comprenait vingt membres élus au scrutin secret en un seul tour. C'est le plus âgé qui l'emportait en cas de parité de voix. Le mandat de membre du grand conseil était incompatible avec celui de l'Assemblée nationale. C'est pour cette raison qu'Antoine Munongo n'avait pas siégé au sein de ce conseil, lui qui fut élu et promu ministre d'Etat. Les attributions et le fonctionnement du Grand Conseil prouvent à suffisance que l'autorité coutumière avait joué un rôle non négligeable sur le plan politico-administratif durant la sécession katangaise. Compte tenu de l'importance du grand conseil, tous les membres jouissaient d'une indemnité annuelle cent cinquante mille francs. En plus de cette indemnité, le président et le vice-président du conseil avaient respectivement cinquante mille et vingt-cinq mille francs de prime. La durée du mandat était de quatre ans de même que pour l'assemblée nationale.

Au sein du grand conseil, les chefs coutumiers s'occupaient de l'examen des projets des lois relatifs aux structures politiques de l'Etat, à la question du régime fiscal, à l'organisation et à la compétence des juridictions de droit coutumier. Ils étudiaient tous les projets de loi, de règlements et d'ordonnances concernant l'octroi de concessions minières. Il faut remarquer que le chef coutumier, selon l'esprit de la constitution de l'Etat indépendant du Katanga, avait des pouvoirs très étendus allant jusqu'à la désignation du président de l'Etat. Incorporé dans l'assemblée nationale, le chef coutumier assumait des fonctions de grande envergure, il participait à la vie même de l'Etat du Katanga. Cependant il sied de noter que le calendrier de travail du Grand conseil n'était pas proportionnel à la tâche que cette institution avait à remplir. Le mandat des conseillers était incompatible avec la fonction traditionnelle du chef coutumier. En tant qu'autorité suprême de son entité, il devrait servir de courroie de transmission entre sa population et le gouvernement Katangais, rôle joué pendant toute la

⁴⁹¹*La Constitution du Katanga*, moniteur katangais, 1960,1-5

période coloniale. On ne cessera de se plaindre que les chefs coutumiers étaient absents de leurs milieux traditionnels. Le niveau d’instruction peu élevé de plusieurs d’entre ces chefs n’était-il pas un handicap pour le bon fonctionnement du Grand Conseil ? Mais les chefs coutumiers avaient joué un rôle non négligeable sur le plan militaire. Il ne fait plus de doute que l’Etat de Tshombe ne pouvait subsister que par une action militaire bien coordonnée. L’on sait qu’avant de proclamer la sécession, Tshombe avait exigé le désarmement des troupes de l’Armée nationale Congolaise commandée par Léopoldville.

Pour renforcer les troupes belges au service du nouvel Etat, les chefs coutumiers avaient fourni des jeunes gens au service militaire. Un camp militaire fut installé à Bunkeya. Plus de 350 gendarmes katangais formés par des mercenaires européens, participèrent à la prise de Baudouinville (Moba). Moise Tshombe visita la capitale yeke en juillet 1961⁴⁹². Cette visite témoigne du bon rapport entre autorités politiques et ecclésiastiques : « En 1961, le président Tshombe vint en visite à Bunkeya et fut l’hôte de la mission pendant trois jours. A la fin de l’année la menace des Baluba devint sérieuse. Des officiers nous conseillent la fermeture de l’école artisanale ; Le père Bernardin est nommé aumônier durant plus d’une année la mission héberge des officiers belges ou mercenaires. »⁴⁹³ Mwenda Numbi, ancien gendarme estime le chiffre des recrues yeke à 700. La présence de ce bataillon aux alentours de Bunkeya avait contribué tant soit peu à l’amélioration des conditions de vie de toute la population. Les soldes de ces gendarmes permirent la circulation monétaire, ainsi les échanges commerciaux étaient permanents.⁴⁹⁴

Les chefs coutumiers avaient fourni davantage des éléments dans la gendarmerie katangaise lorsque les officiers belges furent contraints de quitter suite à la menace de l’ONU et de la pression de la communauté internationale. « Nous sommes décidés à mettre nos guerriers à la disposition du Gouvernement à son appel, afin de repousser avec l’armée nationale katangaise toute agression, d’où qu’elle vienne. »⁴⁹⁵ Avant cela le gouvernement katangais avait autorisé certains chefs de disposer d’une police personnelle. « Il est temps qu’on tienne compte de vos avis et que vous disposiez d’une police personnelle. »⁴⁹⁶ Le chef

⁴⁹²F.Grévisse, « La lignée », 630

⁴⁹³B.Poullens, « Notice biographique, Bunkeya de 1956 à 1963 ».

⁴⁹⁴« Entretien avec monsieur Mwenda Numbi »

⁴⁹⁵*L’Essor du Congo* numéro 132 du 9 août 1960,

⁴⁹⁶*L’Essor du Congo* numéro 130 du 9 août 1960,

Kasongo Nyembo eut le privilège d'avoir une police personnelle habillée aux couleurs de la gendarmerie Katangaise, c'était non seulement pour la protection personnelle du chef et de son territoire devant les troubles de la Balubakat mais aussi parce que la région de Kasongo Nyembo avait une importance stratégique à cause de la présence de la base militaire de Kamina. Antoine Munongo avait aussi à sa disposition une police personnelle entretenue par son jeune frère, ministre de l'intérieur de l'Etat Katangais, Godefroid Munongo. Le mwami était la cible des attaques extérieures, Bunkeya étant la porte d'entrée de la ville minière de Likasi et le passage obligé des Luba vers ce centre urbain. Antoine demeurera comme tous les autres chefs coutumiers, fidèle à l'idéologie de la Conakat et soutint ses efforts à tous les niveaux. Par exemple, il fut le premier chef à s'opposer à la division du Katanga en provincettes. Il protesta énergiquement contre le gouvernement central en date du 25 juillet 1962 lorsque celui-ci décida de créer unilatéralement la province du Nord-Katanga.

La réédition de la sécession était évidente, Les bataillons de l'ONU prirent le dessus. Ce qui restait des troupes du mercenaire Schramme se replia vers Lubudi via Bunkeya et Kalonga. « *Au début de 1963, le commandant Schramme se retire à Bunkeya, je ne puis que lui conseiller de risquer d'atteindre Lubudi par la route de Kalonga car Nguba était déjà occupé par les troupes de l'ONU.* »⁴⁹⁷ Avec elles s'éloignait un fantôme. Bunkeya avait retrouvé la paix. Le mwami avait repris ses activités administratives. Deux ans après la réédition de la sécession katangaise, Antoine Munongo devint administrateur de l'Union Minière le 18 mai 1965. Il le resta jusqu'au 16 février 1967. A ce titre, il s'associa à un émouvant hommage rendu par le conseil d'administration à Jules Cousin et à Jacques Sohier.

Lorsque Moïse Tshombe revint de l'exil et en sa qualité de premier ministre, il relança la Conakat sous une nouvelle appellation CONACO. Avec ce parti, il reprit l'expérience de la collaboration avec les chefs coutumiers. Il effectua le tour du Katanga accompagné du chef Katanga qui fut, pendant la sécession, le président du grand conseil. Et en 1965, à l'occasion des élections, Tshombe convoqua un congrès des chefs coutumiers du Katanga, Antoine Munongo était parmi les chefs actifs de ce congrès. Certes la victoire fut assurée à la Conaco comme en 1960.

Homme de culture, après ce passage comme ministre d'Etat, administrateur, il revint à ses premiers amours : l'histoire et les coutumes yeke. Après qu'un abbé sumbwa lui ait rendu visite faite au pays de ses ancêtres, il rassemble en un même volume tout ce qui a été écrit à

⁴⁹⁷B.Poullens, « Notice biographique, Bunkeya de 1956 à 1963 ».

propos des Yeke. Ce volume est intitulé *Pages d'histoire yeke*, paru dans la collection des mémoires du Cepsi en 1967, comprenant également une seconde édition de l'étude consacrée en 1936 aux coutumes et plus spécialement au droit coutumier des Yeke. On y retrouvera également la notice biographique de Mukanda Bantu et la lettre que ce dernier avait adressée à sa majesté le roi Albert lors de sa visite au Congo-belge ; document connu sous le titre de *Mémoires de Mukanda Bantu*. La publication de cet ouvrage ne fut pas bien accueillie par le président Mobutu qui voyait dans ce livre un retour au tribalisme qu'il dit exécrer, où d'aucuns apercevaient une séquelle du colonialisme, d'une volonté colonialiste de diviser pour régner. Cela provoqua quelques désagréments avec le régime qui estimait œuvrer pour la réunification du Congo. Enfin le mwami vivra retranché dans son milieu, il continua son œuvre en enseignant aux élèves de Bunkeya, l'histoire et les traditions yeke.⁴⁹⁸ A partir 1975, sa santé se détériora, il mourut un an après, le 8 août 1976.

1.3 Les structures socio-économiques

La montée au trône d'Antoine Munongo n'a pas véritablement modifié les structures économiques de Bunkeya durant les quatre premières années de son règne correspondant aux dernières du régime colonial. La mission catholique reste le centre d'attraction où gravitent les activités économiques de Bunkeya. Les sœurs bénédictines à Bunkeya pratiquent l'agriculture comme une activité secondaire, s'occupent aussi de l'enseignement. La mission bénédictine s'occupe de la fabrication des tuiles à Bunkeya comme activité industrielle, mais elle s'occupe aussi de l'enseignement. Liesenborghs, sujet belge, s'occupe de la fabrication des tuiles et de salines à Nguba.⁴⁹⁹ Une autre activité était la production de la chaux. La mission Bénédictine de Bunkeya a produit 20 tonnes de chaux en 1955 et 1956.⁵⁰⁰ 37 tonnes de chaux en 1957 et 83 en 1958.⁵⁰¹ Grâce à ces activités, la mission attire une petite main-d'œuvre locale. Mais l'activité principale de la population est l'agriculture qui restera même longtemps après le règne d'Antoine Munongo une agriculture vivrière d'autosuffisance alimentaire.

⁴⁹⁸Entretien avec monsieur Makungu à Bunkeya, le 21 décembre 2012.

⁴⁹⁹Archives Africaines, « Congo belge, province du Katanga, relevé des activités tome II, territoire de Lubudi », 1956, 74-7.

⁵⁰⁰Archives Africaines, (114)7, « Rapport économique, province du Katanga », 1957.

⁵⁰¹Archives Africaines, (114)8, « Rapport économique, province du Katanga », 1958.

Le mwami s'efforçait durant son règne d'améliorer les conditions de vie de ses sujets avec le soutien de quelques organismes dont le plus visible fut le CEPSE, qui deviendra CEPSE en 1974. Il faut souligner que sur le plan social, Antoine fit installer par le FBEI, une distribution d'eau courante dans le village de Bunkeya par l'adduction d'eau avec château et pompe. Tous les quartiers et institutions de l'agglomération en bénéficièrent. Ce fut la fin de la plus pénible des corvées imposées aux femmes de la capitale des Yeke qui parcouraient de longues distances à la recherche de l'eau de la rivière. Son règne a connu d'autres réalisations modernes telles que l'introduction des groupes électrogènes dans le village pour alimenter toutes les institutions en place en énergie électrique. Soucieux d'apporter une contribution au développement de sa chefferie, grâce à son influence auprès du gouvernement colonial, Antoine Munongo obtint pour la population de sa collectivité le crédit en tôles du « Fonds du Roi » Ainsi sa chefferie et principalement le village de Bunkeya furent dotés de plusieurs maisons avec toitures en tôles ondulées.⁵⁰² Les enseignants de l'école primaire de Bunkeya furent les premiers bénéficiaires du crédit de ce fonds. Ces derniers ont construit des maisons en matériaux durables sous l'encadrement de la mission catholique qui avait créé pour eux une caisse d'épargne.⁵⁰³ Comme dit plus haut, le CEPSE a apporté un soutien considérable dans le domaine sanitaire et agro-pastoral aux habitants de Bunkeya pendant le règne d'Antoine Munongo Luhinda Shalo.

1.4. Œuvres du CEPSE à Bunkeya

Nous avons, dans le chapitre précédent, montré les quelques œuvres que le CEPSE a pu réaliser à Bunkeya et dans la région environnante. Pour mieux comprendre l'évolution de la participation de cet organisme dans les milieux où il a exercé des actions non négligeables, il nous est utile dans un premier temps de présenter la philosophie qui a guidé toutes ses actions. Lorsque l'association sans But Lucratif CEPSE a été fondée en 1946, sa création répondait à un besoin réel du pays. Après le second conflit mondial, les problèmes sociaux, politiques, économiques qu'il fallait résoudre au plus tôt, se multipliaient ; ils requéraient des solutions immédiates que les fonctionnaires de l'époque, peu nombreux et privés de contacts avec les milieux internationaux, n'étaient pas à même d'étudier. Le CEPSE se proposait donc de les aider en rassemblant une documentation la plus vaste possible, en associant à ses travaux des

⁵⁰²Kashoba Mabindi, J., M., Modes de succession...*op.cit*, p.66

⁵⁰³Entretien du 19 décembre 2012 avec madame Muyeke, à Bunkeya. Madame Muyeke est la fille de monsieur Augustin Muyeke Kituri, enseignant à Bunkeya, puis directeur de l'école saint André de 1949 à 1974, année de sa retraite ; il est descendant Kipamira fils de M'siri.

chercheurs de tous milieux, en diffusant largement les conclusions auxquelles aboutissaient les recherches. Il n'était pas question de concurrencer l'administration ou le secteur privé et les promoteurs n'envisageaient pas non plus de passer eux-mêmes à l'action sur le terrain.

L'objet social du CEPSE est la réalisation des buts communs à Lovania et à l'OCTK, ses fondateurs, notamment de promouvoir par des études, enquêtes, projets, publications, consultations, par la constitution d'une bibliothèque et par toute autre action utile, le progrès matériel, intellectuel et moral des populations et d'harmonisation des relations humaines, tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain et industriel.⁵⁰⁴

C'est dans ce sens que le CEPSE mit également au point un programme d'action médico-sociale comportant la construction de dispensaires ruraux, d'une léproserie, d'un sanatorium pour tuberculeux, l'agrandissement et l'équipement d'hôpitaux ruraux, le forage et l'aménagement de puits, la construction de ponts, l'aide à la construction d'habitations sous forme d'un «Fonds d'Avance», etc.

Enfin, le CEPSE saisit l'occasion que lui offrait la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique Centrale(FULREAC) pour aborder, de manière scientifique, le problème de la décongestion des grandes agglomérations extra-coutumières. Avec la collaboration de l'Institut Supérieur Agronomique de Gembloux, FULREAC créa en 1957 un centre Expérimental de Formation et d'Action rurales à Mangombo, localité située à proximité du Lac Tshangalele. Le CEPSE accorda une aide très large à la construction du Centre ainsi qu'à son fonctionnement.

Les années 1960 à 1964 furent difficiles ; le pays venait d'accéder à l'indépendance et les troubles qui l'ensanglantaient paralysèrent le développement économique et social. Pourtant, une poignée d'agents dévoués parvinrent non seulement à maintenir en vie l'ASBL mais encore à développer peu à peu ses activités. Avec la stabilisation de 1965, une phase nouvelle s'ouvrit qui promettait d'être particulièrement favorable. Malheureusement, les concours financiers accordés au CEPSE disparurent les uns après les autres pour ne plus laisser subsister, en 1966, que le seul soutien financier de l'Union Minière devenue GECOMIN au 1er janvier 1967 et GECAMINES par la suite. Ajoutons cependant que l'aide de la GECAMINES ne fut jamais marchandée, qu'elle était rompue, même lorsque la société traversait elle-même des difficultés de trésorerie.

⁵⁰⁴M.Dullier, « La philosophie des actions du Cepse », *Problèmes Sociaux Zaïrois*, bulletin du Cepse, numéro spécial (janvier-décembre 1975), 17-25.

En juillet 1967, FULREAC se vit contrainte, par manque de moyens, d'abandonner le Centre expérimental de Mangombo. Son départ laissant un vide dans la région, le CEPSEI élaborait un plan de sauvetage qui put se réaliser grâce, une nouvelle fois, aux subventions de la GECAMINES. Pratiquement, c'était la première fois que le CEPSEI était amené à gérer directement un chantier sans passer par l'intermédiaire d'un autre organisme.⁵⁰⁵ De tout ce qui précède, nous pouvons comprendre les différentes actions que cet organisme a pu mener et nous ne devons pas perdre de vue, le rôle joué par Antoine Munongo qui, durant tout son règne, avait entretenu des bons rapports avec les dirigeants qui se sont succédé à la tête du CEPSEI.

I.4.1. Les œuvres médicales

Il est vrai qu'Antoine Munongo fut l'artisan de plusieurs réalisations médicales à Bunkeya, mais tout a commencé en 1956 avec son prédécesseur et père lorsque fut construit par le CEPSEI un sanatorium dans la cité des Yeke. Heureusement, grâce au Chef feu Mwenda Munongo, le CEPSEI qui, à cette époque, entreprenait une action médico-sociale dans les environs de Likasi, accepta de prendre en charge la formation médicale de Bunkeya. M. Grevisse, alors Directeur du CEPSEI et grand ami du Chef Munongo, promit son soutien :

*« Dès demain vous pouvez entreprendre la construction d'un bâtiment de 40 lits ». On ne se le fit pas répéter deux fois et, si mes souvenirs sont bons, 8 jours après le chantier était ouvert. Nous étions début mars 1956 ; fin juillet le bâtiment, entièrement équipé par le CEPSEI, fut occupé. Il comprend 5 salles, un petit bureau, un dispensaire et un magasin-Lingerie ».*⁵⁰⁶ Comme on peut le constater cette œuvre est achevée au mois de juillet coïncidant ainsi avec l'investiture coutumière de Luhinda Shalo Antoine.

En 1958-59, le CEPSEI construit un imposant bâtiment : cuisine, réfectoire, buanderie, lingerie, atelier de reliure. Tout cela fut équipé par le CEPSEI sauf le réfectoire qui fut meublé par l'E.S.N.A.C. (Education Sanitaire et Nutritionnelle en Afrique Centrale). Entre 1961-62, le CEPSEI continua ses constructions en ajoutant 2 pavillons de 28 lits chacun. Bunkeya devint ainsi le premier village tuberculeux congolais comprenant 60 petites chambres avec 2 lits

⁵⁰⁵M.Dullier et Naweji Yav, « Le Cepse, Notice historique du Cepse », *Problèmes Sociaux Zaïrois*, bulletin du Cepse, numéro spécial (janvier-décembre 1975), 13-16.

⁵⁰⁶Gh.Neve de Mervigneies, Gh., « La lutte contre la tuberculose à Bunkeya », *Problèmes Sociaux Zaïrois*, bulletin du Cepse numéro spécial (janvier-décembre 1975), 79-85.

chacune. Et durant de nombreuses années, le CEPsi accorda des subsides à l'hôpital de Bunkeya en général et en particulier au sanatorium et à la maternité au prorata du nombre des malades. Compte tenu, d'une part, de la forte augmentation du coût de la vie et, d'autre part, d'une possibilité de simplification du traitement, universellement reconnue comme légitime, la durée de l'hospitalisation des tuberculeux fut sensiblement réduit. C'est ainsi que, après 6 mois de traitement intensif, le malade pouvait continuer sa cure en ambulatoire.

Durant la même période, le CEPsi acheva de construire le «bâtiment administratif», un dispensaire pour les malades hospitalisés autres que les tuberculeux et une salle de radiographie avec une chambre noire. Cette salle comprenait un appareil Balteau pour radiographies et scopies, tandis que la chambre noire avait tous les accessoires. Les premières radiographies furent réalisées en août 1962. A l'occasion du placement de l'appareil de radiographie : l'Atelier Central de Panda de l'Union Minière vérifia et compléta, à la demande du CEPsi, l'installation électrique de la formation médicale. C'est ainsi que le moteur Doetz qui actionnait la génératrice fut remplacé par un gros moteur Unic et une génératrice de 35 KWA.⁵⁰⁷

L'année 1966 fut marquée par les travaux de drainage et de constructions confiés à l'ENTRACO qui avaient été achevés au mois d'avril 1967. Le programme prévu et réalisé comportait : la construction d'un nouveau dispensaire, la construction d'annexes (buanderie, salle de repassage, lingerie et un séchoir couvert pour le linge), un foyer social pour hommes, des installations de latrines et douches à proximité des pavillons pour tuberculeux, des réparations et consolidations aux anciens bâtiments. Outre les constructions proprement dites, les nouveaux bâtiments ont été équipés : mobilier pour le dispensaire et les bureaux, deep freezer, étagères métalliques pour le magasin à linge, mobilier en bois pour le foyer social des hommes.⁵⁰⁸

Le traitement prolongé des malades devrait poser quelques problèmes d'encadrement. C'est ainsi que les autorités sanitaires de Bunkeya initièrent une action sociale à l'endroit de leurs malades. Car la difficulté était celle d'encadrement des convalescents. Au bout d'un mois ceux des malades qui se sentaient mieux, commençaient à s'ennuyer et voulaient partir. Pour les empêcher de s'enfuir et les amener à poursuivre le traitement, les Religieuses placèrent les hommes d'âge mûr à la vannerie. Un atelier de reliure fut ouvert et dont la

⁵⁰⁷ Gh. Neve de Mervigneies, « La lutte », 84.

⁵⁰⁸ « Rapport annuel 1967 », *Problèmes Sociaux Congolais* (Cepsi), 81(juin 1968), 113.

clientèle devenait de plus en plus nombreuse. D'autres encore participaient aux travaux d'entretien de l'hôpital : repassage, balayage, arrosage... certaines femmes faisaient des travaux de couture ou de tricot. Un petit atelier de travail du bois et de l'ivoire fut constitué. La production de cet atelier faisait objet d'une exposition annuelle au cercle récréatif de la GECAMINES de Panda à Likasi. Les recettes de cette exposition permettaient aux Religieuses d'acheter toutes les œuvres de l'atelier au fur et à mesure de leur production, jusqu'à l'exposition suivante. Ceux qui étaient en famille cultivaient de petits champs. On se préoccupait aussi de procurer certaines distractions aux malades à l'hôpital même. Parmi celles-ci, le cinéma – dont l'installation était un don du CEPSI qui projetait des films en raison de 2 séances par mois. En outre, on mit à leur disposition dans un foyer réservé, une bibliothèque dont l'un d'entre eux était responsable, des instruments de musique (tam- tam, malimba, guitare, accordéon,...) et des jeux divers : tennis de table, cartes, puzzle, jeu de dames, etc.⁵⁰⁹

Le CEPSI était aussi préoccupé par le problème d'adduction d'eau pour cette formation médicale. L'étude et les travaux d'une adduction d'eau de meilleure qualité étaient restés en suspens. *« Ce problème est très complexe et ne peut être abordé sans un examen géologique approfondi des environs immédiats de cette formation médicale. Le département géologique de la Gecomine était et est encore tout disposé de s'occuper de cette étude qu'il a dû postposer par suite d'une réduction très sensible de son personnel spécialisé. »*⁵¹⁰ Néanmoins par l'entremise des services spécialisés de la Gecomine, l'installation du réseau électrique dans les nouvelles constructions réalisées en 1966-1967 fut faite par le CEPSI

Le CEPSI, en 1969, selon le rapport des Sœurs Bénédictines, prenait en charge tous les frais de fonctionnement du personnel médical, de nourriture, d'habillement de l'hôpital de Bunkeya.⁵¹¹ A cette période, cet hôpital obtenait également l'aide du Fometro qui se chargeait de la fourniture des médicaments spécifiques. L'hôpital de Bunkeya comptait 324 lits dont 176 pour les tuberculeux. L'action du CEPSI dans ce domaine ne prit fin que vers les années 1974-1975. La correspondance des Sœurs Carmélites de saint Joseph qui avaient pris la relève des Bénédictines à Bunkeya en 1978 en fait mention.

⁵⁰⁹Gh.Neve de Mervigneies, « La lutte », 85.

⁵¹⁰« Rapport annuel 1967 », 128.

⁵¹¹Archives de l'Archidiocèse de Lubumbashi, dossier mission Bunkeya, J.M.Plissart, « Demande de subsides pour la construction et l'équipement d'un pavillon de trypanosomiasés à l'hôpital de Bunkeya », Bunkeya le 6 mars 1969.

I.4.2 Le CEPSI et l'encadrement des agriculteurs à Bunkeya

Pour comprendre l'œuvre du CEPSI en matière agricole, il convient de rappeler la philosophie de base qui a prévalu aux débuts même de la création de cet organisme. Comme dit plus haut, le CEPSI avait créé en 1957 le centre expérimental de Mangombo. Ce centre avait pour objectif la formation agricole et l'aide à la promotion agricole dans les villages. Pour mieux saisir l'œuvre de ce centre dans tous les milieux environnants, nous retraçons ici le contexte général de la création du centre, bref l'historique du centre de Mangombo.

Dès sa fondation, le CEPSI s'était préoccupé de la promotion des populations rurales. En élaborant son programme de développement rural, le Cepsi avait prévu une action immédiate. Il s'agissait, en effet, d'introduire des techniques nouvelles mais rationnelles d'exploitation, d'augmenter et de conserver la fertilité des sols, de préconiser des cultures plus rentables, de valoriser l'élevage, etc. Les solutions à ces problèmes ne pouvaient, si on ne voulait pas d'improvisations coûteuses et sans lendemain, que résulter de recherches approfondies demandant le concours simultané des spécialistes de diverses disciplines.

C'est cette collaboration que l'Université de Liège apporta au CEPSI par sa fondation appelée FULREAC lors des conventions conclues entre ces deux organismes en septembre 1956. Deux missions FULREAC vinrent en 1957 pour entamer et poursuivre les études dont cette fondation se chargea en collaboration avec le CEPSI et dont le thème général était : l'amélioration durable du sort des populations rurales et la décongestion des grandes agglomérations :

- La première mission avait comme objectif l'étude des nombreuses et importantes questions posées par le CEPSI, tant en milieu urbain, suburbain qu'en milieu rural ;
- La deuxième mission se vit confier le problème du choix d'un territoire propice à l'installation d'un Centre expérimental de Formation et d'Action Rurales.

En effet, pour répondre à l'objectif visé par FULREAC et le CEPSI, le premier centre expérimental devait être situé dans une région suffisamment rapprochée d'un centre industriel et présenter des caractéristiques susceptibles de permettre le développement d'une agriculture autochtone moderne.

A la suite des conclusions de la deuxième mission FULREAC, l'attention s'était portée sur la région de la localité de Katanga, principalement sur le territoire irrigué par la rivière Lupembashi et les environs de l'ancienne localité de Mangombo. Le rapport qui fut élaboré par cette mission explique clairement le choix définitif de Mangombo comme

emplacement du premier Centre expérimental. Avec une efficacité remarquable, FULREAC conduira, durant dix ans, ses activités de recherches scientifiques, de formation d'agriculteurs, de mise au point des méthodes d'exploitation de ces terres, etc. Les résultats obtenus étaient des plus intéressants. Cependant, dès le début de l'année 1967, la FULREAC, aux prises avec des difficultés diverses et croissantes dues aux conjonctures de l'époque, assistait à un ralentissement progressif de ses activités. Et en juillet de cette même année, le Conseil d'Administration de FULREAC décida de cesser toute activité au Centre de Mangombo. Dès lors, le CEPSI, dont l'activité agricole se développait de plus en plus, reprit cette station pour son propre compte en septembre 1967.⁵¹²

Mais le CEPSI se heurta à des multiples difficultés occasionnées par cette reprise imprévue, notamment : l'abandon quasi-total des installations ; la disparition de la presque totalité des documents FULREAC et, partant, l'absence de renseignements précieux sur les expériences antérieures ; la nécessité absolue d'improviser un programme agricole de toute urgence ; le manque de personnel hautement qualifié pour le maintien de l'exploitation. En contrepartie des inconvénients cités plus haut, le CEPSI bénéficiait d'une infrastructure remarquable qu'il eut été regrettable d'abandonner à l'envahissement de la brousse. Parmi les commodités laissées au CEPSI, citons les plus importantes : logements possibles et confortables pour le personnel de cadre, logements pour la main-d'œuvre, un complexe de bâtiments divers : bureaux, hangars, magasins, une école primaire et un dispensaire ; un atelier mécanique avec groupes électrogènes, un complexe de bâtiments d'élevage de porcins et bovins, des tracteurs et du matériel agricoles, ainsi que du matériel d'irrigation, présence d'une centaine de travailleurs formés par FULREAC.

Ces facteurs ont permis au CEPSI d'envisager d'emblée certains travaux agricoles et d'élevage. Mais dans l'immédiat, il importait de maintenir en bon état le patrimoine constitué par FULREAC, tout en modifiant certains points inconciliables avec la politique du CEPSI à l'époque, et d'étudier la mise en valeur du terrain disponible au moment de la reprise pour les cultures maraichères, vivrières et fruitières, ainsi que les élevages. Quelques années après, deux ingénieurs agronomes congolais sont envoyés et placés à la direction du centre de Mangombo. Dès leur arrivée à la station, ils sont chargés de repenser et de mettre au point des

⁵¹²M.Dullier et Nawej Yav, « Le Cepse »,13-6

techniques culturales rationnelles et adaptées. Ainsi, au cours des 3-4 premières campagnes agricoles, avec la collaboration de tout personnel :

- Ils réalisèrent successivement des essais variétaux des cultures tant maraichères et vivrières que de sidération ;
- Ils étudièrent, par des essais bien pensés, les divers facteurs de productions :
- Des essais de fumures organiques et minérales sont réalisés ;
- Des réactions aux fumures de différents sols furent étudiées et comparées ;
- Des techniques de mécanisation agricole furent discutées et mises progressivement au point en adaptant le matériel aux types de sols ;
- Ils sélectionnèrent et adaptèrent les meilleures variétés de légumes p.150 zaïrois de la région dont ils assurèrent la production et la diffusion des semences, cas probablement unique au Shaba ;
- Ils mirent également au point des méthodes peu onéreuses d'élevage, aussi bien pour la production que pour l'engraissement des porcins principalement.⁵¹³

Tout le travail réalisé au Centre de Mangombo depuis sa reprise par le CEPSE était fondamental pour la réussite des programmes agricoles envisagés. En effet, quand en juillet 1974 les Autorités de la province communiquent aux sociétés minières les solutions retenues par le conseil exécutif National pour porter remède à la pénurie de la farine de maïs au Katanga, le CEPSE se trouva pratiquement le seul organisme, le mieux placé, pour réaliser immédiatement les premiers programmes agricoles d'une des grandes sociétés minières, la Gécamines. Et si ces programmes Gécamines ont pu connaître des résultats inespérés et remarquables dès la saison culturale 74-75, c'est grâce en partie aux efforts fournis par la station de Mangombo. Il faut cependant retenir, après les 16 années de cultures maraichères, de 1958 à 1974, que celles-ci n'ont pas disparu du milieu avec l'adieu du CEPSE à ces cultures. Les paysans locaux, par contagion, ont appris à entretenir des potagers. Le seul problème dont ils se préoccupaient restait celui des débouchés pour leurs légumes, les légumineuses et la pomme de terre. Les centres urbains de Lubumbashi et de Likasi s'offraient comme une clientèle proche.⁵¹⁴

⁵¹³M.Dullier, « La philosophie », 17-25.

⁵¹⁴Kisanguka Kasubilo, « Economie traditionnelle et moderne face à l'emprise de la magie dans l'actuelle Collectivité –Secteur de la Lufira (1890-1997) », (mémoire de licence, non publié, Unilu, 1998), 54.

Pour ce qui concerne Bunkeya, le mwami Antoine Munongo, soucieux du développement et de l'encadrement des agriculteurs, enverra entre 1969 et 1972, des jeunes gens pour leur formation en matière agricole au centre de Mangombo. Le centre accueillit le premier groupe en 1970 constitué de quatorze ressortissants de Bunkeya. Pendant deux ans ces hommes reçurent une formation en agriculture et en élevage. Puis un groupe de neuf membres fut inscrit dans le même centre l'année suivante et enfin un un groupe de six. L'essentiel du temps fut consacré aux cultures maraichères. On les appela « pionniers » ces techniciens agricoles qui venaient du centre de Mangombo.⁵¹⁵ Au retour dans leurs milieux d'origine, le CEPSI leur accorda une assistance technique en leur donnant le matériel aratoire, un fonds pour le démarrage des activités. En outre, ce centre construisit pour eux des maisons en terre battue avec 27 tôles ondulées. Selon Valentin Mufunga, le mwami Antoine donna des instructions précises : des lopins de terre de la plaine de Bwatobongo devraient être distribués à ces pionniers pour la pratique et ces derniers devaient à leur tour encadrer les autres agriculteurs du village. Cette culture concernait essentiellement la pomme de terre, la carotte, les choux pommés et choux de chine, le poivron.⁵¹⁶

Les premiers résultats furent satisfaisants. Le problème de débouchés ne se posait pas, ces agriculteurs fournissaient les légumes et légumineuses aux internats des Sœurs à Bunkeya même, une autre partie de la récolte était écoulée à Lwambo et même à Likasi. Mais le 30 novembre 1973, le Président Mobutu prit une mesure aux conséquences incalculables : la zaïrianisation ou l'expropriation arbitraire des entreprises agro-pastorales et commerciales détenues par des expatriés. La mise en œuvre de cette mesure fut un échec complet qui entraîna l'effondrement rapide de l'économie, des transports et de la monnaie nationale. Ceci fut aggravé dans le cas du bassin minier par la rupture des communications ferroviaires avec le port de Lobito en Angola, par la chute des cours du cuivre liée à la récession mondiale, par les deux conflits du Shaba, en 1977 et 1978.⁵¹⁷ Il n'y avait plus de débouchés pour les produits agricoles. Jean Mundeba s'exclamait : « *cette année -là (1974), nous avons une charge de 6 tonnes de pomme de terre, personne ne pouvait nous les acheter à Likasi, nous*

⁵¹⁵Entretien avec monsieur Mufunga Mwine Bwana Valentin, à Bunkeya, le 22 décembre 2012.

⁵¹⁶Entretien monsieur Kasongo Polydore à Bunkeya, le 22 décembre 2012.

⁵¹⁷J-CBruneau, « Pauvreté urbaine et initiative populaires au pays du cuivre du zaïre méridional » dans Singaravelou (dir), *Pauvreté et développement dans les pays tropicaux*, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale, (Université de Bordeaux, 1989), 433-456.

*sommes rentrés avec nos produits à Bunkeya, après avoir écoulé une petite quantité qui nous permit de payer le transporteur. »*⁵¹⁸

Le mwami s'est personnellement occupé de l'encadrement des agriculteurs de Bunkeya même si les conjonctures économiques du Congo ont empêché le décollage de l'économie rurale. Ses actions couvraient toute sa chefferie. On notera que, déjà autour de l'année 1966, en collaboration avec une équipe d'Européens du C.I.D.R, le mwami a entrepris de rénover l'économie agricole de la région de Kansenia. Une autre équipe d'Européens dirigée par monsieur Dullier réalisa un vaste économico-social en région de Mokabe-Kasari et de Mbebe avec les fonds de la Cimenkat et de l'O.C.D belge.⁵¹⁹ Le mwami resta d'ailleurs jusqu'à sa mort administrateur de la Cimenkat devenue Cimshaba et aussi administrateur de la Banque commerciale du Congo.

Bien avant, le ministre de l'agriculture de l'Etat du Katanga, Sylvestre Kilonda, souligne que les chefs coutumiers animaient chacun dans sa contrée, des campagnes agricoles, soutenus par les Agronomes que le gouvernement leur envoyait. Ils intéressaient la population à l'agriculture pour l'inciter à améliorer et à augmenter la production. Cette sensibilisation avait donné des résultats satisfaisants, car il semble que pendant toute la période de l'existence de l'Etat du Katanga, on n'avait pas importé de denrées alimentaires. Seuls les produits ne s'accommodant pas avec le climat katangais furent importés. Et le gouvernement katangais avait appliqué une politique d'émulation qui consistait à primer les chefs dont la population avait atteint les proportions exigées, ou qui avait produit plus que les autres. Et d'ailleurs le gouvernement katangais avait distribué des tracteurs dans toutes les chefferies sous son contrôle.⁵²⁰ Les régions de Kansenia et de Mokabe-Kasari furent celles qui fournirent plus de produits que les autres de la chefferie des Bayeke.

Conclusion partielle

Né à Kibanda, en pays luba où vivait alors son père Mwenda Munongo Mutampuka qui y exerçait les fonctions de résidant yeke, lui confiés par son frère Mukandabantu, Antoine Munongo monte au trône de Bunkeya en 1956 au moment où le Congo commence à connaître

⁵¹⁸Entretien monsieur Jean Mundebaà Bunkeya, le 23 décembre 2012.

⁵¹⁹Archives de l'Archidiocèse de Lubumbashi, dossier mission Bunkeya, « Discours prononcé par l'administrateur du territoire de Lubudi lors du 10 eme anniversaire de l'intronisation du chef Mwenda Antoine », aout 1966.

⁵²⁰Entretien avec monsieur Kilonda Sylvestre à Lubumbashi, le 4 janvier 2013.

l'influence du mouvement de décolonisation. Bunkeya s'est choisi à cette période le chef coutumier le plus instruit du Congo. En tant que chef instruit, il apporte quelques transformations à l'évolution sociale de sa contrée. Il modifie les structures politiques de sa chefferie, participe à la Table Ronde Politique qui conduira le Congo à l'indépendance. Deux changements importants dans les structures politiques coutumières caractérisent le règne d'Antoine au lendemain de son investiture. Le premier est le refus de la polygamie des chefs entraînant la perte des prérogatives de la Nihanga par son épouse. En répudiant toutes les anciennes femmes du chef défunt et son père, Antoine reniait en quelques sortes les prérogatives de Kapapa, Ihozyo et de Shikeme. La première qui devrait être obligatoirement de race yeke, elle était la mère du peuple et dépositaire de la force vitale du chef ; n'étant pas yeke l'épouse d'Antoine ne pouvait pas jouer pleinement ce rôle, La seconde était chargée de faire régner la paix parmi le peuple et la dernière était la gardienne des mânes des ancêtres et gardienne des objets du culte. Le second changement est la suppression de la fonction du grand prêtre sacrificateur appelé « Mfumu ». Cette fonction était exercée par Mukonki et Makobeko, ce sont eux qui présentaient aux mânes des ancêtres les supplications du peuple. Il est bien normal que le chef chrétien ait supprimé cette fonction qui en fait, était contraire aux préceptes de la morale chrétienne, les mânes des ancêtres n'ayant aucun rôle à jouer dans le vécu quotidien des chrétiens.

Sur le plan administratif, on note de la part du chef une succession d'efforts pour moderniser l'administration de la chefferie ; notamment par la construction d'un bâtiment administratif à Bunkeya. Sur le plan judiciaire, la réorganisation du conseil des notables, le rajeunissement de celui-ci longtemps attendu par le pouvoir colonial. Sa longue expérience au parquet d'Elisabethville lui permit d'organiser tant soit peu la justice coutumière en rapport avec les différents décrets promulgués en cette matière.

De la marche vers l'indépendance, Antoine fit partie de la délégation des milieux ruraux à la Table ronde politique de Bruxelles. Le chef yeke se distingua tout aussitôt par ses connaissances et par l'expérience acquise dans la fréquentation du milieu européen. Il fut souvent le porte-parole de ses collègues.

Pendant les premiers mois de 1960, Antoine hésitait de se rallier à la CONAKAT. Pour des raisons électorales, la CONAKAT avait dépêché dans les milieux ruraux plusieurs émissaires chargés de contacter et d'intéresser les chefs coutumiers à adhérer à son programme politique, économique et social. Ainsi des ralliements massifs des populations

rurales à la CONAKAT se firent par l'entremise des chefs coutumiers. Pendant la période de la sécession katangaise, les chefs coutumiers apportèrent un soutien inconditionnel à toutes les structures de l'Etat. Elu député provincial, Antoine avec d'autres chefs coutumiers deviendront ministres d'Etat du gouvernement sécessionniste. Pour renforcer les troupes belges au service du nouvel Etat, les chefs coutumiers avaient fourni des jeunes gens au service militaire.

Après la réédition de la sécession katangaise, Antoine continuera à soutenir les œuvres du gouvernement provincial et sera même membre de la CONACO la plate-forme des fédéralistes fondée par Moïse Tshombe, devenu premier ministre du Congo en 1964. Homme de culture, après ce passage comme ministre d'Etat, administrateur, il revint à ses premiers amours : l'histoire et les coutumes yeke. Il publiera en collaboration avec Grévisse un ouvrage intitulé « Pages d'histoire yeke »

Sur le plan économique, la montée au trône d'Antoine Munongo n'avait pas véritablement modifié les structures économiques de Bunkeya durant les quatre premières années de son règne correspondant aux dernières du régime colonial. La mission catholique demeura le centre d'attraction où gravitaient les activités économiques de Bunkeya.

Antoine s'efforçait durant son règne d'améliorer les conditions de vie de ses sujets avec le soutien de quelques organismes dont le plus visible fut le CEPSE. Il faut souligner que sur le plan social, Antoine fit installer par le FBEL, une distribution d'eau courante dans le village de Bunkeya par l'adduction d'eau avec château et pompe. Les infrastructures médico-sanitaires que l'on retrouve jusqu'à ce jour à Bunkeya sont l'œuvre du CEPSE en collaboration avec le chef Antoine. Il est vrai que ce dernier entretenait des bons rapports avec tous les dirigeants qui se sont succédé à la tête de cet organisme. Soucieux du développement et de l'encadrement des agriculteurs, Antoine Munongo enverra entre 1969 et 1972, des jeunes gens pour leur formation en matière agricole au centre de Mangombo. Pendant deux ans ces hommes reçurent une formation en agriculture et en élevage. L'essentiel du temps fut consacré aux cultures maraichères. Au retour de ces hommes à Bunkeya, le CEPSE leur accorda une assistance technique en leur donnant le matériel aratoire, un fonds pour le démarrage des activités. Le mwami s'est personnellement occupé de l'encadrement des agriculteurs de Bunkeya même si les conjonctures économiques du Congo ont empêché le décollage de l'économie rurale.